

PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE PAR FLEXFUEL ENERGY DEVELOPMENT

Prise en charge lors d'un SAV

Réglage(s) du véhicule	✗ Aucune prise en charge	
1 ^{er} remplacement matériel(s)	✗ Aucune prise en charge	
2 nd remplacement matériel(s)	✓ Prise en charge	0h30 (0.50) à 50€ ht/h Si panne matérielle avérée FFED avec procédure d'installation respectée
Commande matériel inadapté	✗ Aucune prise en charge	Il appartient au professionnel de s'assurer de la conformité du matériel commandé par rapport au véhicule à équiper

Prise en charge lors de la dépose de l'installation

✓ Temps de dépose/repose des injecteurs Autodata + 0h30 (0.50) supplémentaire		Main d'œuvre sur la base d'un taux horaire de 50€ ht/h
✓ Matériel remboursé au prix d'achat		
Consommables, dépannage, dépollution et autres pièces en dehors du matériel FFED	✗ Aucune prise en charge	Les consommables et accessoires font partie de la prestation due par le professionnel

Prise en charge lors de la modification de la source d'énergie

✓ Temps de 1h00 de main d'oeuvre pour le traitement administratif		
✓ Remboursement des 86,90€ de frais de DREAL et frais de carte grise (Env. 13€)		
	COC Certificat de conformité	✗ Aucune prise en charge

Prise en charge pour un garage non-installateur

Prise en charge seulement si :

✓ Garage installateur initial fermé	✓ Garage installateur initial a plus de 100km	✓ À la demande du service client FlexFuel
Remplacement matériel en SAV	✓ Prise en charge	0h30 (0.50) à 50€ ht/h
Réglage avec le support FlexFuel	✓ Prise en charge	0h30 (0.50) à 50€ ht/h
Consommables, dépannage, dépollution et autres pièces en dehors du matériel FFED	✗ Aucune prise en charge	Les consommables et accessoires font partie de la prestation due par le professionnel



Aucune prise en charge sans accord au préalable du support technique FlexFuel

Les documents obligatoires pour toute demande de prise en charge

